

ACCORD RELATIF A LA QVT AU SEIN DE LA MAIF

THEMES	MESURES	REMARQUES	ARTICLES
Implication des dirigeants	Etudier l'opportunité de réaliser des études quant à l'impact sur la charge de travail, et la nécessité éventuelle d'adapter son action ou adopter de nouvelles mesures organisationnelles		2.1
Implication de la ligne managériale	Concilier les exigences de bien-être de leur équipe avec les exigences de performance	Il s'agit de responsabiliser et se responsabiliser, reconnaître et valoriser, mobiliser et fédérer le collectif, favoriser la transversalité et la transparence de l'information	2.3
		Possibilité pour les managers de bénéficier des dispositifs issus "Management par la confiance et plan d'accompagnement managérial": accompagnateur dédié pour chaque manager, accompagnement pluridisciplinaire	4.4
		Formation sur l'anticipation et la prévention des RPS	
La fonction Richesses Humaines	Rôle des révéléteurs de richesses humaines en vue de facilitation, de conseil, d'appui et d'accompagnement des managers et des collaborateurs	Son action s'inscrit dans une logique de coopération (salariés, IRP, médecine du travail, acteurs sociaux, dispositif d'écoute psychologique...)	2.4
Déploiement de dispositifs de communication et de partage d'informations dédiés	organiser des événements annuels autour de la QVT	Prévention du risque auditif, sommeil et prévention de la charge cognitive, prévention des addictions, formation gestes premiers secours...	3.1 et 6
	concevoir et diffuser des support de communication relatif au contenu et mise en œuvre de l'accord		
	actualiser et enrichir l'espace dédié à la QVT sur l'espace intranet		
	Création d'un glossaire sur les thèmes de la QVT enrichis de positions jurisprudentielles, institutions publiques et d'experts reconnus	Ces définitions ont pour seul but de délimiter une nomenclature partagée et ne peuvent tenir lieu de directive	3.2
	Organiser régulièrement des moments d'échange destinés à l'expression des salariés : partage d'expériences et de pratiques professionnelles et réguler par le dialogue des situations tendues	Objectif de valoriser le collectif de travail et limiter les risques d'isolement	3.3
Accompagnement des transformations pour une QVT et une performance durables	Examiner sous l'angle QVT et prévention des RPS les projets importants de l'entreprise afin d'en limiter les impacts (logique de co-construction entre les différents acteurs intervenant au projet)	il s'agit pour chaque acteur assurant le pilotage d'un projet d'inclure dès la phase de conception, une démarche de prévention et des mesures d'accompagnement au changement (accompagnement et conseil par le responsable de la prévention des risques professionnels)	4.1
Conception des espaces de travail	prise en compte de l'ergonomie, de la coopération et du partage de l'information, de la convivialité et du bien-être, de la concentration et de la confidentialité nécessaire	Evoluer dans un espace de travail de qualité et éviter l'isolement	4.2
Accompagnement à la transition numérique	Formation des acteurs de la prévention et de la santé au travail à la mise en place de nouveaux outils de travail		
	Etude de l'évolution du rôle des managers de proximité (analyse et accompagnement autour des nouvelles technologies, animation des collectifs, ...)		
	Mise en place du tutorat inversé et tutorat partagé	Favoriser les mesures d'accompagnement intergénérationnelles	
Prévention et accompagnement des acteurs face à des situations sensibles	Mise en place du dispositif "Médiation-protocole relationnel"	Dispositif de régulation et de facilitation des relation adapté à la gestion de situations sensibles au plus près du terrain : procédés facilitant la gestion des différents types de tension et des situations conflictuelles pouvant affecter les relations de travail	5.1
	Dispositifs d'écoute, de soutien psychologique et de gestion des événements traumatiques à l'initiative du révéléteur de richesses humaines	Dispositifs individualisés, anonymes et confidentiels assurés par des psychologues cliniciens afin d'aider à mieux gérer des situations difficiles liées à la vie professionnelle et/ou personnelle (événements traumatiques tels décès, agression...)	5.3